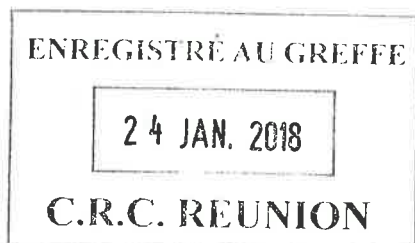


DIRECTION

Saint-Denis, le 23 JAN. 2018

Le Président
du Conseil d'Administration du
Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Réunion

N° 15



18 - 045

à

Monsieur Christian COLIN
Président de la Chambre Régionale des Comptes
de la Réunion

44 Rue Alexis de Villeneuve
97488 SAINT-DENIS CEDEX

OBJET : Réponse à votre courrier concernant le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion du SDIS (enquête sur les rémunérations et le temps de travail des personnels de la sécurité civile).

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier en date du 19 décembre 2017, en prenant bonne note des observations de la Chambre.

Venant de prendre mes fonctions, ce rapport constitue une base de travail pour réformer la gestion du SDIS.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir croire en l'assurance de ma haute considération.

Cyrille MELCHIOR

